

OBJECTIF: 360 MILLIONS DE REFINANCEMENT, EN DIX ANS, POUR LE FNRS ET LES UNIVERSITÉS

Publié le 4 décembre 2018



par Christian Du Brulle

300 millions d'euros sur deux législatures : les six recteurs des universités francophones belges n'en attendent pas moins des deux prochains gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour remettre leurs universités à niveau.

- « Nous réclamons sur la prochaine législature le refinancement des universités de l'ordre de 150 millions d'euros en cinq ans », indique le Pr Vincent Blondel, recteur de l'Université catholique de Louvain et président du CRef, le <u>Conseil des Recteurs</u>. "Et 150 autres millions lors de la législature suivante".
- « Un refinancement qui doit nous permettre de revenir au taux de financement des universités d'il y a dix ans. »

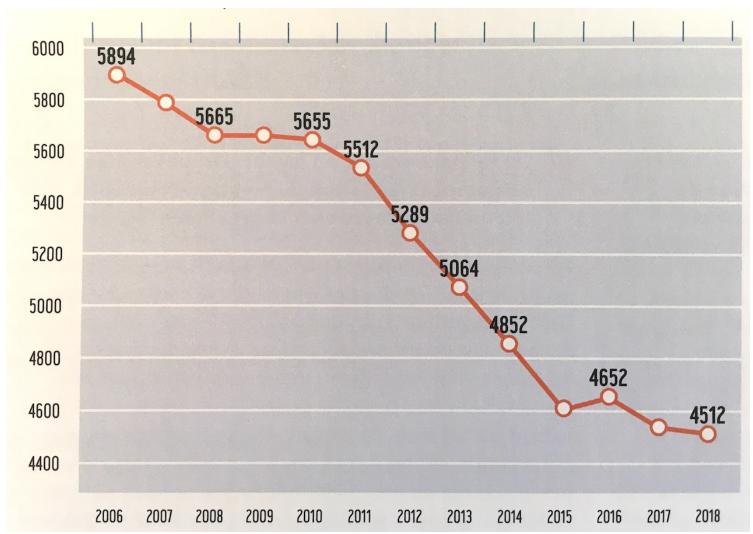
Six recteurs parlent d'une même voix

Le CRef présentait ce mardi <u>son mémorandum en perspective des élections législatives de 2019</u>. Les recteurs ont fait leurs comptes. Certes, quelques moyens supplémentaires ont été alloués aux universités lors de cette législature par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un total de 25 millions d'euros est venu grossir leurs dotations, auxquels il faut ajouter 14 millions d'argent frais apporté au Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S-FNRS). « Cela nous a tout juste permis d'enrayer la chute des financements publics par étudiant », précise le président du CRef.

Le calcul est simple. En dix ans, le nombre d'étudiants universitaires en Fédération Wallonie-Bruxelles a bondi de quelque 30%, passant de 69.000 étudiants en 2006 à 95.600 étudiants en 2015.

Dans un même temps, l'enveloppe financière de la FWB allouée aux universités n'a quasi pas évolué. On parle d'enveloppe « fermée ». Les recteurs parlent de définancement.

Les financements publics des universités ramenés au nombre d'étudiants montraient qu'en 2006, chaque étudiant était financé par les pouvoirs publics à hauteur de 5.894 euros. Un chiffre qui a plongé en 2018 à 4.512 euros.



Evolution du montant réel de l'allocation par étudiant universitaire ces 12 dernières années. (source: CRef)

« Pour redresser la barre, rester compétitifs, encadrer comme il se doit les étudiants, développer une recherche de qualité et nous rapprocher du niveau de financement des universités flamandes, nous avons besoin de 150 millions d'euros supplémentaires lors de la prochaine législature », indique Vincent Blondel.

Enrayer... la fuite des cerveaux

Outre la prise en compte de l'évolution du nombre d'étudiants depuis dix ans, ce refinancement doit aussi permettre aux universités d'attirer et de retenir les chercheurs les plus brillants.

Un exemple très récent de cette fuite des cerveaux concerne l'Université Libre de Bruxelles. « L'enjeu n'est pas à négliger », souligne le recteur de l'ULB, Yvon Englert. Depuis quelques mois en effet, le Pr Pierre Vanderhaegen, (par ailleurs lauréat du Prix Francqui, le « Nobel » belge), a quitté l'ULB pour rejoindre la KULeuven et y développer ses recherches sur le cerveau avec davantage de



moyens.

« Il conserve néanmoins un ancrage à l'ULB de l'ordre de 20% », souligne le Pr Englert. « Mais les faits sont là. Le Pr Vanderhaeghen a répondu positivement à une proposition intéressante extérieure ». Ici, cela se passe en Belgique. Mais la compétition est internationale.

Attractivité et « réalisme » de la carrière académique

Le refinancement massif des universités réclamé par les recteurs concerne aussi les hôpitaux et les cliniques universitaires, les grands entretiens des bâtiments (de 11 millions actuellement, ils espèrent 33 millions lors de la prochaine législature), ainsi qu'une modification de la réforme des pensions des carrières scientifiques. Ici aussi, l'attractivité du métier de professeur en prend pour son grade.

Pour faire court, si un jeune scientifique espère obtenir un jour une pension « complète », il devra commencer sa carrière à 22 ans. « Mais a 22 ans, on n'a pas encore terminé sa thèse de doctorat », rappelle le Pr Blondel, pointant l'irréalisme de cette réforme pour le personnel académique.

Six priorités pour le F.R.S.-FNRS

De son côté, le <u>Fonds de la Recherche Scientifique</u> (F.R.S-FNRS) publie son plan stratégique pour les années à venir (<u>plan PHARE 2025</u>).

« Le FNRS a bénéficié d'un refinancement structurel annuel de 14 millions ces dernières années", rappelle le Pr Yvon Englert, recteur de l'ULB et président du F.R.S-FNRS. Ce qui est positif pour la recherche. Mais dans un même temps, ses chercheurs ont été dépossédés d'autres moyens de financements, notamment fédéraux. La stratégie du F.R.S.-FNRS pour les années qui viennent s'articule autour de six priorités. "Six priorités pour lesquelles une somme de 57 millions complémentaires est nécessaire", pointe le Pr Véronique Halloin, Secrétaire générale du F.R.S.-FNRS.

Ces six priorités sont:

- - Soutien à la recherche fondamentale dans tous les domaines via notamment une augmentation du nombre de chargés de recherche/postdoctorants (15 millions)
- - Intensification de la recherche stratégique (FRIA, Welbio, numérique...) (23,2 millions)
- - Amplification de la présence internationale (accords bilatéraux, projets collaboratifs internationaux...) (10 millions)
- - Développement de la recherche interdisciplinaire (3 millions)
- - Soutien aux projets « à risque », recherche de rupture, recherche fondamentale innovante et créative (2 millions)
- - Meilleur financement des infrastructures de pointe pour la recherche (2,2 millions)